



Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél. : 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE PARIS

PACTE PARISIEN POUR LES QUARTIERS POPULAIRES : DE LA COM' AUX MOYENS !

Au conseil municipal des 25 juin, le nouveau contrat de ville de Paris sera présenté ainsi qu'un « pacte parisien » pour les quartiers populaires. Fruit d'un travail de négociation politique, ces deux documents s'appuient sur plus d'un an de travail de concertation et diagnostic des agent-e-s du service politique de la ville avec des associations, des habitant-e-s et services publics. Ces deux textes définissent de nouvelles cartographies et de nouvelles priorités : alors que l'Etat réduit le nombre de quartiers prioritaires de la politique de la ville à Paris, **la Ville fait le choix d'augmenter le nombre de quartiers populaires, mais sans augmenter les moyens.**

Les inquiétudes des agent-e-s portent aussi sur la **question des périmètres des quartiers populaires et sur les moyens qui leur sont alloués.** Alors que la ville porte trois niveaux de priorités (QPV / QPOP / QPOP Veille) les EDL se questionnent sur l'intervention qui leur sera demandée sur chacun de ces niveaux. De nouveaux quartiers ou extensions de périmètres devraient en effet entrer dans le champ d'exercice des équipes et venir en augmenter la charge de travail, d'autres quartiers sont pour le moment indiqués comme écartés de toute intervention des EDL (veille), sans qu'une preuve écrite ne soit pour autant apportée. Retrouvez la carte (sans distinction QPOP / QPOP Veille affichée) ici : <https://cdn.paris.fr/paris/2024/03/11/carte-qpv-qpop-f2r7.pdf>

La perspective d'une augmentation du nombre de territoires d'intervention appelle nécessairement une réflexion sur les moyens, sinon, le pacte parisien pour les quartiers populaires relèverait de la pure communication. La question des moyens a toujours été reportée à plus tard et elle n'a jamais été discutée dans le cadre de la concertation.

Alors que de nombreux arrondissements considèrent déjà être sous-dotés en attributions d'enveloppe de subvention (10ème, 11ème, 14ème, 17ème, 19ème...) ou en effectifs (14ème, 19ème, 20ème Belleville...), cette perspective pourrait durablement aggraver la situation et mettre en danger le travail des équipes, si elle s'opère à moyens égaux. Les enveloppes de subvention « quartier » et les effectifs des équipes doivent impérativement être revus à la hausse dans les équipes concernées par de nouveaux quartiers ou un élargissement du périmètre en tenant compte des besoins des habitant-e-s et des dynamiques associatives des quartiers d'intervention. **Plus de quartiers, c'est plus de besoins, plus de partenaires, plus de travail.**

La tendance actuelle ne nous permet pas de compter sur une gestion des moyens humains et financiers à l'avantage du travail des équipes : les enveloppes sont à moyens constants, sans réévaluation vis-à-vis des réalités. L'équipe du 11ème se voit actuellement en faire les frais, avec une mutation forcée d'un agent pour combler un manque d'effectif pour une autre équipe, brisant ainsi les dynamiques impulsées dans le cadre de la concertation avec les partenaires. De même, la sensibilisation et l'implication des autres directions de la ville de Paris ne permet pas de s'assurer que « le droit commun » puisse intervenir humainement et financièrement à la hauteur de l'enjeu représenté par les quartiers populaires.

De plus, les agent-e-s du service politique de la ville sont toujours en attente de l'application de la NBI politique de la ville à leur traitement salarial et une prime équivalente pour les contractuel-le-s. Ce droit est réclamé à la ville par les agent-e-s et le syndicat depuis 2015. SUPAP-FSU avait par ailleurs interpellé Mme Mélody Tonolli et la DDCT par l'intermédiaire d'un courrier ce 2 avril 2024.

Nous demandons :

- **Un document écrit indiquant les intentions de la Ville de Paris en matière d'intervention des EDL dans les quartiers populaires**, précisant les secteurs écartés du champ des EDL et ceux étant intégrés.
- **Des temps à l'initiative de la direction avec chaque équipe**, pour échanger sur les secteurs ciblés et la nature de l'intervention des équipes
- **Une réévaluation à la hausse des enveloppes de subvention pour les quartiers sous-dotés** (19ème, 17ème, 11ème, 10ème, 14ème...)
- **La garantie d'équipes de développement local composées au minimum de 4 agent-e-s pour assurer un environnement propice au travail d'équipe et la qualité de vie au travail**
- **La création de 3 postes de chargés de développement local pour renforcer les équipes du 10, 14 et 19ème**
- **La création de postes supplémentaires pour toutes les équipes qui seront concernées par des extensions de territoire**
- **La mise en place sans plus attendre d'une NBI politique de la ville pour les agent-e-s titulaires et contractuel-le-s du service politique de la Ville**

Au lendemain de la victoire de l'extrême droite aux élections européennes, nous appelons les conseillers de Paris à prendre des mesures concrètes, loin de la Com', pour le renforcement des politiques sociales, de lutte contre les discriminations, d'éducation populaire, meilleurs remparts contre l'extrême droite.

Le Collectif SUPAP-FSU – ddctsupapfsu@gmail.com